



LA SEYNE  
SUR MER

partie 1

---

# ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

# PARCS ET JARDINS

## PARC DE LA NAVALE

Plus de 5 hectares de promenade en plein cœur de ville et un large panorama sur l'une des plus belles rades d'Europe : le Parc de la Navale a parfaitement réussi sa reconquête des friches industrielles. Situé sur l'emplacement des anciens chantiers navals, il a été inauguré il y a trois ans. Ses quais ont été élargis et pavés de porphyre rouge créant ainsi une balade en bord de mer pleine de contraste.

Buvette, tables pour le pique-nique, bancs pour lire ou se reposer, le mobilier urbain s'adapte à toutes les générations.

Agrémenté de bassins et de couloirs d'eau animés, le parc de la Navale présente 5 jardins thématiques : le jardin enfantin, le jardin du bavardage, le jardin du farniente, le jardin de la mémoire et enfin le jardin de l'ivresse.

Le Parc de La Navale



## PARC FERNAND BRAUDEL

Constitué à l'origine d'une dune, l'isthme des Sablettes relie la Seyne-sur-Mer à la Presqu'île de Saint-Mandrier. Longtemps livré à lui-même, le site est devenu, en 1999, un parc paysager de 7,5 hectares, appelé Fernand Braudel en hommage à l'historien de la Méditerranée antique. Il s'articule autour d'un grand axe piétonnier, "l'allée entre deux terres" qui relie les Sablettes à St Elme, et d'un axe piétonnier transversal "l'allée entre deux mers" qui met en relation différents espaces thématiques.

Dix ans après, l'espace paysager de bord de mer a donné toute la magnificence des espèces végétales qui le composent. La plage a été élargie, la dune originelle reconstituée avec une revégétalisation totale du site : quelques 859 arbres et 300 variétés de plantes méditerranéennes rares, dont la moitié n'existe pas dans le circuit commercial.

Conçu par le paysagiste Alain Faragou, en accord avec le Conservatoire botanique littoral, le parc ouvert jour et nuit toute l'année, offre des aménagements de loisirs et un théâtre de verdure. Mais plus qu'un parc public, c'est un véritable symbole de renaissance d'un paysage entre deux terres et deux mers.

Le Parc de La Navale





# FORÊTS ET ESPACES BOISÉS



## MASSIF DU CAP SICIÉ ET FORÊT DE JANAS

Avec ces 816 hectares de massif forestier, répartis sur les communes de Six-Fours et de La Seyne, cet imposant promontoire de schiste s'avance puis s'enfonce dans les eaux de la Méditerranée, à près de 400 mètres au dessus des flots. La Corniche merveilleuse qui traverse le massif du cap Sicié en longeant la mer offre un point de vue exceptionnel sur toute la rade. Composée de résineux (pins parasols, pins d'Alep, pins maritimes) de feuillus (chênes verts, chênes blancs et chênes lièges, frênes, forêt d'eucalyptus, ormes, sorbiers domestiques, arbousiers, charmes..), et de plantes aromatiques aux senteurs de la Provence (thym, romarin, lavande des Maures, myrte, chèvrefeuille, ciste...), la forêt bénéficie d'une grande diversité paysagère et d'espèces végétales. Une richesse patrimoniale qui lui confère le statut de Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF) et sans doute prochainement, de site classé Natura 2000. Ouvert au public, on peut traverser ce site périurbain de plusieurs façons : à pied, à cheval ou en VTT. La forêt de Janas, vaste massif de 391 hectares soumis au régime forestier et géré par Toulon Provence Méditerranée (TPM) est situé au sud-est du massif du cap Sicié. Aire de pique-nique, Circuit Rustique d'Activités Physiques Aménagé (CRAPA), elle attire sportifs et promeneurs. Le parcours sportif, d'une longueur de 2 000 mètres, comporte 21 stations. Il permet aux adultes comme aux enfants, de pratiquer une activité sportive raisonnée, progressive et adaptée aux possibilités et aux besoins de chacun. L'endroit est idéal pour les sorties en famille, à l'ombre des pins d'Alep, chênes-lièges, chênes-verts et eucalyptus.

## ESPACES BOISÉS CLASSÉS

La superficie des EBC est de 569 hectares et englobe en autres, la forêt de Janas, la ceinture verte du Fort Napoléon, les côtes littorales et l'anse de Balaguier. Bien privé ou public, l'EBC est un périmètre vert dont le classement sert l'intérêt collectif et présente une valeur ajoutée au cadre de vie. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) classe en espaces boisés, au titre de l'article L130-1 du code de l'urbanisme, les parcs et ensembles boisés existants les plus significatifs de la commune après consultation de la commission départementale des sites. Une partie des EBC est classée significative au sens de la Loi Littoral, notamment la Petite Garenne, les abords des forts de Balaguier, de l'Eguillette, de Saint-Elme, du fort Napoléon et du couloir collinaire est-ouest qui relie Six-Fours à la rade de Toulon.



## ESPACES NATURELS SENSIBLES

Le Conseil général du Var a décidé, en collaboration avec la Ville, de réaménager trois parcelles forestières acquises au titre des Espaces Naturels Sensibles. Les ENS ont pour but d'offrir des espaces ouverts au public afin d'encourager une découverte du patrimoine naturel de la ville.

Ce programme a permis la réhabilitation des restanques, de l'aire de jeux, du boulodrome et du parcours de santé de Vignelongue, la plantation de régénération des espèces au fort Napoléon, l'aménagement paysager en bord de mer de la pinède de l'Oide à Mar-Vivo et l'achat du domaine de Fabrégas pour en assurer sa protection, avec la colline boisée du plan d'Aups entre les Gabrielles, l'Oide et Fabrégas.



# LE LITTORAL

**L'urbanisation n'a pas empêché le littoral de conserver une diversité écologique intéressante. On y trouve de hautes falaises à pins maritimes ou à maquis sur sols schisteux avec biotopes rupestres, des pinèdes à pins maritimes sur substrat gréseux rouge et des plages de galets et de sable.**



## LES PLAGES

Avec un littoral qui compte parmi les plus importants du Var et s'étend sur 26 kilomètres de côtes, la Seyne-sur-Mer possède de nombreuses plages aux caractères variés.

De Mar Vivo aux Sablettes, une longue plage de sable fin de 5 à 30 mètres de large, où quelques laisses de mer à bases de morceaux d'algues, de pelotes, rhizomes et feuilles de posidonies viennent s'échouer et peuvent édifier des banquettes (vers les épis et le port Saint-Elme). D'un intérêt écologique certain, c'est aussi une façon de consolider la plage face à l'érosion marine. Le haut de plage a été artificialisé avec des promenades en béton telle la promenade Charcot (côté Sablettes) et peu de plantes liées aux milieux sableux s'y rencontrent, à l'exception de petites taches de plantations au centre et de rares tamaris. Sur la corniche centrale, yuccas, pittosporum, perce-pierre et tamaris complètent cette composition végétale.

Sur la pointe rocheuse de Saint-Elme on retrouve quelques boisements de pins.

De Fabrégas au Cap Vieux, des plages de galets et de roches : les plages de la Verne et de la Vernette, deux petites criques abritées du mistral, à proximité de la pinède de Lanzeberg .

En direction du Cap Sicié, la plage de Fabrégas était connue autrefois pour les vertus curatives de son sable gris. Abritée du mistral, entre sable et rochers, la plage est dominée par une ligne de collines boisées. Enfin, la plage naturiste du Jonquet avec ses pins verts et sa vue imprenable sur le littoral rocailleux, l'îlot des Deux-Frères et sur la rade de Toulon.



## LE SENTIER DU LITTORAL

De Six-Fours à Hyères en passant par les îles d'Or, le sentier du littoral, véritable joyau touristique, se déroule sur sept communes de l'agglomération, soit près de 84 Km de côte. La communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée est compétente pour l'entretien, la préservation, le développement et la mise en valeur des atouts naturels de son territoire.

Les magnifiques paysages du littoral seynois attirent chaque année de nombreux visiteurs, venus du monde entier. Appelé également « sentier des douaniers » car mis en place en 1791 par l'administration des Douanes, il a été utilisé pendant un siècle et demi par les douaniers chargés d'assurer la surveillance des côtes.

Les patrouilles vertes arpentent le sentier et assurent toute l'année, sept jours sur sept, un rôle de surveillance, d'information (faune, flore, paysage, parcours, risques d'incendies,...) et de petit entretien (petits travaux d'élagage, remplacements de panneaux, de palissade et ramassage des déchets) en partenariat avec les services communaux et de l'Etat.



# LA ZPPAUP

## ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

Les quartiers de Balaguier, Tamaris et les Sablettes, qui bordent la Corniche Michel Pacha ont fait l'objet, en 2007, d'une protection et d'une mise en valeur du patrimoine architectural et paysager. Espaces boisés, essences exotiques, ensembles architecturaux (ancien lotissement de Michel Pacha à Tamaris, quartier des Sablettes) sont maintenant protégés par la ZPPAUP. Toute intervention est soumise à l'Architecte des Bâtiments de France. Un architecte "chargé de mission Patrimoine" conseille gratuitement les particuliers et les services pour des aménagements de qualité. Un cahier des charges paysagères décrit les essences végétales autorisées et conseillées.

A travers quatre schémas globaux d'aménagements, un suivi du devenir des espaces disponibles est assuré, dans le respect du grand paysage de la rade et du caractère très pittoresque et touristique des lieux chargés d'histoire.

Avec l'aide de la ZPPAUP, la Commune démontre sa détermination à préserver l'écrin que constituent les quartiers littoraux et à améliorer globalement son image paysagère, quelque peu cachée par un accès Nord plus urbain (zones d'activités),





# GROS PLAN SUR DEUX QUARTIERS LITTORAUX

## TAMARIS

Séduit par le charme de cette côte belle et rocheuse, Michel Pacha a entrepris des travaux de transformation gigantesques en 1880, pour faire de ce quartier qui enserre le petit golfe du Lazaret, une station climatique et touristique. Pendant 20 ans il s'est consacré à ce projet, en y ajoutant d'autres constructions : un casino, le Grand Hôtel et un bureau de poste.

Dans les années 1920, le quartier s'est vidé, la balnéothérapie a changé de cap et les touristes se sont rapproché des plages.

A Tamaris, les maisons ont gardé leur pouvoir de séduction, elles sont toujours coquettes, suspendues dans le temps, nous rappelant un art de vivre du début du siècle.



## LES SABLETTES

L'histoire paysagère de l'isthme des Sablettes, est faite de mouvements qui se sont succédé sur une période d'à peu près quatre siècles. Reliant la presqu'île de Saint-Mandrier au continent, d'une structure sédimentaire appelée tombolo, on situe la formation de l'isthme entre 1620 et 1660.

En 1951, l'architecte Fernand Pouillon reconstruit le village des Sablettes, bombardé lors de la seconde Guerre Mondiale et réalise un complexe balnéaire à échelle humaine.

L'isthme des Sablettes, formé des villages des Sablettes et de Saint Elme, ainsi que d'un vaste terre-plein gagné sur la mer, coupé par l'axe d'une route départementale, constituait un enjeu important dans un contexte de développement et de revalorisation du littoral touristique. Mais avec les années, le site s'est peu à peu détérioré et a fini par ne plus être qu'un vaste terrain vague laminé par le vent.

En 1999, l'isthme redevient un lieu, un site, un paysage avec le projet de l'architecte-paysagiste Alain Faragou et sa conception d'un parc paysager, appelé Fernand Braudel. Le parc retrouve son identité naturelle d'origine dans une nature recomposée et le village des Sablettes développe son identité urbaine et culturelle dans une dimension à la fois locale et touristique.

En période estivale, l'accès à la baignade est aménagé, pour le public porteur de handicap. Des fauteuils spécialement adaptés pour entrer dans la mer sont mis à leur disposition.



# LE CONTRAT DE BAIE



Le Contrat de baie de la rade de Toulon et son bassin versant est un programme d'actions environnemental visant à restaurer et gérer la qualité des eaux et des milieux aquatiques dont Toulon Provence Méditerranée en a la compétence. Dans ce contrat signé le 6 septembre 2002, la Ville s'est engagée sur près de 15 actions en faveur de l'amélioration des réseaux d'assainissement, des eaux usées, du paysage des anses et de la lutte contre l'érosion aux Sablettes. Ce qui permet aujourd'hui, le développement de l'aquaculture et de la mytiliculture dans de bonnes conditions. Fin d'année 2008, une action de dépollution du site, centré sur l'extraction des poteaux métalliques, vestiges des anciens parcs aquacoles, a été menée.



# LES FORTS

**Par sa situation privilégiée, le territoire seynoïse a très vite abrité plusieurs fortifications indispensables à la protection de la rade :**

## LE FORT BALAGUIER :

tour à canon de 1636 - Musée naval et municipal.  
Un jardin botanique, et dans le musée, jusqu'au 8 mars 2010, une exposition dans la tour : « Histoire d'épaves » retraçant l'histoire de la marine à vapeur. Découverte archéologique sous-marines de 6 épaves au large de la rade de Toulon. Le fort Balaguiier est classé à l'inventaire des Monuments Historiques.

## FORT DE L'EGUILLETTE :

batterie basse construite de 1672 à 1680 - toujours occupé par la Marine Nationale qui a entrepris une magnifique opération de restauration depuis 1997.

## LE FORT NAPOLÉON :

fort militaire, premier exploit du jeune Bonaparte. Centre de Rencontres et d'échanges Culturels et Galerie d'Art Contemporain (la Tête d'Obsidienne), il accueille de nombreuses manifestations dont le Festival Cubain, le Festival de Jazz et les Fêtes Calendales.





# LE CENTRE ANCIEN

**Le centre ancien fait l'objet d'une réglementation très stricte sur le plan patrimonial, en matière de publicité et d'enseignes. La ville a mis en œuvre un projet de requalification dont le fleurissement est l'un des maillons (notamment sur les places et avec l'intégration de jardinières sur les barrières) pour la rénovation du cœur historique. Le « Grand projet de ville » (GPV) comprend trois grands chantiers : la restauration de l'habitat, la dynamisation du commerce et la sauvegarde du patrimoine public.**

Une OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain) a été signée le 16 février 2007 pour une durée de 5 ans. Elle incite, par le biais d'aides financières majorées, les propriétaires de logements anciens à investir dans l'amélioration et la réhabilitation de leur(s) logement(s) et à réduire la vacance et l'insalubrité.

En accompagnement des actions sur les espaces extérieurs elle permet d'enclencher une véritable dynamique de requalification et de redynamisation urbaine d'un secteur dégradé.

## REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS :

Quatre places principales ont été rénovées : Ledru Rollin, Perrin, Martel Esprit et Anciens Combattans d'Afrique du Nord. La place Bourradet vient aussi de faire peau neuve, grâce au projet du paysagiste Jérôme Mazas : des matériaux nobles (pierre), de hauts sujets (palmiers), c'est un véritable lieu de rencontre au cœur des îlots denses du centre ville.

La rénovation concerne également le marché provençal et l'îlot de l'Equerre (avec création d'un jardin clos en lieu et place de 10 maisons insalubres).

L'îlot Martini, en continuité avec le parvis de l'église, est en cours d'étude pour un projet de réaménagement après acquisitions et démolitions de vieux garages.

Un mail d'arbres de hautes tiges viendra marquer l'espace public.

Plusieurs autres îlots repérés comme étant dégradés, font l'objet d'un projet global qui sollicitera les aides de nos partenaires dans le cadre du Plan National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD).

En parallèle, et ce depuis plusieurs années, la Commune soutient, de ses aides financières et d'un suivi technique et architectural rigoureux, le plan de ravalement de façade du centre ville.

Des injonctions sont faites aux propriétaires et l'obligation de ravalement est définie par arrêté (tous les 10 ans), Toutes ces mesures concourent à une revalorisation globale de l'image paysagère de la Commune qui accompagne une politique de fleurissement très soutenue.

## TRAITEMENT ET VERDISSEMENT DES ENTRÉES DE VILLE POUR :

Les avenues Faïd'herbe, Max Barel et le boulevard Toussaint Merle (dans le cadre de l'aménagement du Parc de la Navale).





# PATRIMOINE INDUSTRIEL

## LE PONT DES ANCIENS CHANTIERS NAVALS

Dans le cadre de l'aménagement du site des ex-chantiers navals, la ville a remis à neuf son monument le plus emblématique : le pont basculant, qui permettait l'approvisionnement des chantiers, fermés il y a 20 ans. Sa restauration et sa mise en lumière ont débuté en 2007. Élément phare du passé industriel de la commune, inscrit depuis 1987 à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, il va de nouveau participer à l'attractivité de la commune, en devenant un observatoire et un lieu de mémoire grâce à son hall d'exposition retraçant la vie des chantiers. Les visiteurs pourront accéder à son sommet (44 m) par un ascenseur panoramique pour contempler la rade de Toulon. Inauguration et présentation au public les 26 et 27 juin 2009.

## LA PORTE DES CHANTIERS

Vestige de l'époque de l'industrie navale, cette porte ainsi que le pont transbordeur, ont été épargnés, lors de la destruction du site, après sa fermeture en 1989. Les ouvriers des chantiers navals quittaient ou rejoignaient leurs ateliers en passant sous cet arc de briques roses et de pierres caractéristiques du style Louis XIII, revisité par la belle époque. Inaugurée en janvier 2006, en elle abrite

maintenant le siège de l'AMIANs

Le 26 juin, comme le pont, elle sera mise à l'honneur. Le public sera invité à passer cette porte des chantiers en foule, pour rendre un hommage digne de la mémoire industrielle et ouvrière de la Seyne-sur-Mer.

## L'ATELIER MÉCANIQUE

### ANCIENS LOCAUX DE TRANSMÉTAL INDUSTRIE

Dernier bâtiment témoignant de l'activité industrielle des chantiers navals seynoïses. Situé dans la partie Est des chantiers, long de 127 mètres et large de 23 mètres, avec une hauteur de 21 mètres dans sa partie la plus élevée, il offre une surface et un volume exceptionnels installés en grande partie sur le domaine maritime. L'atelier se compose de trois nefs accouplées, de 23 mètres de large chacune. Bâtiment en briques, verre et métal, il dispose d'une belle charpente métallique. Construit en 1906, l'atelier mécanique était l'une des plus grosses structures des chantiers. Devrait accueillir le futur multiplex et le Centre d'interprétation de la mémoire de la Navale.

